

Au lycée Georges Frêche : une UE spécifique

L'UEDM : Unité d'Enseignement de Découverte des Métiers

Une des ressources spécifiques du CESDA³⁴ est un dispositif scolaire original, une « classe de découverte des métiers », construite sur le modèle des Unités d'Enseignement définies aux articles D 351-17 du Code de l'éducation, permettant la réalisation d'un projet de scolarisation personnalisé pour tout enfant en situation de handicap.

A l'issue d'un parcours en collège, si les jeunes accueillis n'ont pas de représentation très concrète de la poursuite de leur scolarité, ou de niveau d'acquisitions permettant une entrée en lycée, ils peuvent demander cette scolarité en UE, construite sur un modèle 3^{ème} prépa pro, permettant une alternance entre des temps de classe et des périodes de stages en entreprises.

Ce dispositif transitoire entre le collège et l'entrée en formation professionnelle conduit les élèves à la capacité d'opérer des choix d'orientation réfléchis. A la sortie de ce dispositif, les jeunes sont censés poursuivre une scolarité en lycée professionnel, en lycée d'enseignement général, recherchent un contrat d'apprentissage ou s'orientent vers le milieu protégé.

Les enseignements des matières générales sont dispensés exclusivement par des enseignants spécialisés et des professionnels du CESDA³⁴. La classe est accueillie au sein du lycée professionnel Georges FRECHE à Montpellier, qui met à disposition une salle de cours et le service de restauration scolaire. Le CESDA³⁴ travaille en lien très étroit avec le secrétariat de scolarité, et le soutien marqué de la proviseure et de son équipe pédagogique, soucieux de développer des projets en partenariat, favorisant une inclusion concrète de ces élèves qui ont la particularité de n'être pas inscrits administrativement sur le lycée, car accueillis au CESDA³⁴.

Cette classe, adossée au service du réseau d'entreprises développé par les professionnels de CESDA³⁴, utilise le volume de stages attribué au cursus d'une 3^{ème} prépa pro en le répartissant sur 4 stages de 2 semaines sur une année scolaire. Cette période de vie où les adolescents sont invités à se positionner sur des choix de professions et de formations adaptées génère des doutes légitimes et des angoisses qui ne sont pas résolues en une année. Certains jeunes ont alors la possibilité de rester encore une année sur le dispositif de l'UEDM.

Le service d'insertion professionnelle accompagne les jeunes de l'UEDM dans l'élaboration de leur projet professionnel en individuel et en collectif.

Des rendez-vous individuels sont organisés toute l'année avant et après les stages et à la demande, sont travaillés durant ces rencontres : la connaissance de soi, de ses compétences et de ses envies. Une éducatrice spécialisée accompagne l'entreprise-accueil dans l'adaptation nécessaire à la communication et aux spécificités de chacun des jeunes. Elle accompagne aussi le stagiaire vers l'autonomie dans les transports et dans la posture professionnelle. Chaque stage se clos par un bilan fait avec l'entreprise et repris lors d'un entretien individuel avec le jeune. C'est l'occasion de mettre en avant les forces et les points à améliorer pour le stage suivant.

Des temps collectifs d'une durée de 3 heures par semaine sont proposés, seront travaillés et proposés durant ces temps hebdomadaires :

- La découverte du monde professionnel et de formation.
- La méthodologie de recherche de stages.
- Des visites de centres de formation ordinaires et spécialisés (Centres de Formation des Apprentis, lycées professionnels, ESMS proposant des formations accessibles en LSF).
- Des rencontres avec des professionnels.
- La découverte de lieux ressources (mission locale, Centre Régional Information Jeunesse...).
- Des activités citoyennes (gestes qui sauvent, PSC1, découverte de la maison des ados...).